

Nombre de membres en exercice: 11		Séance du 04 juillet 2019
Présents : 9	L'an deux mille dix-neuf et le quatre juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 01 juillet 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian TOUHE-RUMEAU (Maire)	
Représentés : 0	Sont présents: Christian TOUHE-RUMEAU, Robert FASOLO, Guy AUBERT, Marie-Rose DEBRANCHE, Marie-Claude GELAS, Philippe GIRONI, Jacqueline LUGARDON, Christian SAUM-DECUNS, Olivier BIERER	
Votants: 9	Excuses: Cyril SCRIVE, Raphael MONDIN	
	Absents:	
	Représentés :	
	Secrétaire de séance: Christian SAUM-DECUNS	

Objet: CHOIX DES ARMOIRIES DU VILLAGE - DE 2019 026

Monsieur le Maire indique qu'une réflexion était en cours concernant l'élaboration d'un blason communal.

Monsieur la Maire rappelle que la réalisation d'un blason est soumise à des règles précises et strictes.

Les différents éléments qui l'ornent doivent impérativement être liés à l'histoire de la commune.

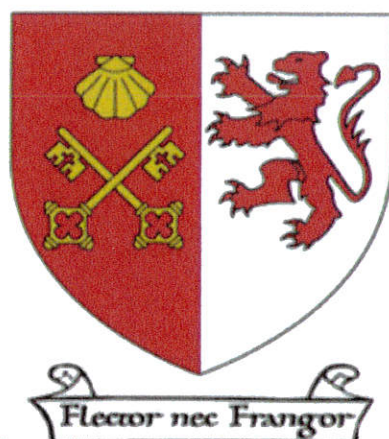
Ce projet de blason reprend :

- Les clés de Saint-Pierre rappellent l'appartenance de Mouchan à l'ordre Bénédictin de Cluny.
- La coquille parce que le prieuré de Mouchan fut fondé sur l'une des voies primitives de la Via Podensis vers Saint-Jacques de Compostelle.
- Le lion pour notre lien au comté de Fezensac.
- la devise "Flector nec Frangor" je plie mais ne romps pas

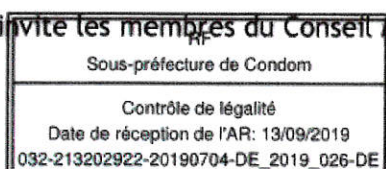
Blasonnement des armoiries de Mouchan

Parti, au un de gueules à deux clefs d'or passées en sautoir et surmontées d'une coquille du même, au deux d'argent au lion de gueules.

Proposition de blason :



Il invite les membres du Conseil Municipal à délibérer.



**Le CONSEIL MUNICIPAL, entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité**

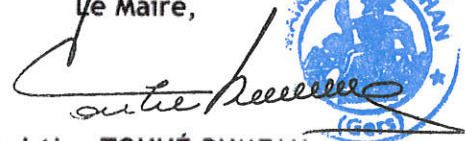
- **ADOPTE** le blason communal présenté ci-dessus en tant qu'armoiries de la commune de Mouchan,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les diligences nécessaires à l'adoption de ce blason communal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme,

Mouchan le 04 juillet 2019

Le Maire,



Christian TOUHÉ-RUMEAU



RF Sous-préfecture de Condom
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/09/2019 032-213202922-20190704-DE_2019_026-DE